

Code de conduite professionnelle fournisseur Lilly

Chez Lilly, nous associons soins et découverte afin de créer des médicaments qui améliorent la vie des populations du monde entier. Au cours de nos près de 150 ans d'activité, nous avons développé et fourni des médicaments fiables qui aident les personnes à aller mieux, à se sentir mieux et à vivre mieux.

Nous nous engageons à respecter des standards élevés de bonne conduite professionnelle dans nos rapports commerciaux à travers le monde. Cet engagement à travailler de manière éthique et responsable nous aide à gagner et à préserver la confiance de nos clients, des régulateurs et de la société dans son ensemble.

Nous attendons de nos fournisseurs et de nos employés qu'ils mènent leurs activités avec Lilly conformément à ces normes et aux valeurs d'intégrité, d'excellence et de respect des personnes de Lilly, telles qu'elles sont indiquées dans les déclarations ci-dessous.

Interactions

- » Nous adoptons un comportement éthique dans nos relations, nos opérations et nos activités commerciales. Nous appliquons les standards les plus élevés en matière de conduite professionnelle.
- » Nous nous conformons à toutes les lois, toutes les réglementations, tous les codes de bonnes pratiques du secteur, ainsi qu'aux politiques, standards et procédures de Lilly s'appliquant à nos activités commerciales.
- » Nous ne proposons, ne fournissons, ni n'acceptons rien de valeur, ni n'autorisons que cela ait lieu dans l'exercice de nos activités — ni ne donnons l'impression de le faire — en vue d'influencer de manière inappropriée une décision ou d'obtenir un avantage indu.
- » Nous pratiquons une concurrence éthiquement acceptable. Nous ne nous livrons pas à des pratiques concurrentielles contraires à l'éthique ou déloyales, préférant nous reposer sur les mérites de nos produits et de nos équipes.
- » Nous n'autorisons pas nos fournisseurs à offrir des cadeaux ou des dons pour le compte de Lilly sans autorisation écrite préalable.
- » Nous choisissons nos fournisseurs sur la base du mérite et de la valeur de leurs produits et de leurs services. Nous n'acceptons pas de leur part de cadeaux, de divertissements ou de faveurs pouvant affecter notre jugement professionnel ou sembler l'affecter.
- » Nous communiquons en toute honnêteté, dans tous les domaines où nous nous engageons en externe sur les produits, politiques et activités commerciales de Lilly. Seuls les représentants autorisés de Lilly communiquent au nom de Lilly.
- » Nous fournissons des informations sur les produits de Lilly qui sont approuvées par Lilly, conformes à la notice approuvée et présentent les bénéfices et risques de manière précise, juste et raisonnée. Nous gérons soigneusement la production et la diffusion de ces informations afin qu'elles soient à jour.

Environnement professionnel

- » Nous menons nos activités commerciales dans le respect des personnes et nous nous engageons à affirmer et à soutenir les droits de l'Homme, la diversité, l'égalité des chances et la protection contre toute exposition liées à des conduites inappropriés, y compris des actes de discrimination, de rétorsion ou de harcèlement.
- » Nous nous engageons à faire respecter les droits humains et les droits du travail des employés, ainsi qu'à les traiter avec dignité et respect. Nous n'avons pas recours, par exemple, à du travail forcé, asservi ou en servitude, ou à du travail pénitentiaire non consenti, et aucun employé ne doit payer pour un emploi ni se voir privé de sa liberté de mouvement. Nous n'avons pas recours au travail

- infantile (excepté si conforme avec les lois en vigueur, comme les programmes d'apprentissage coopératif). Nous reconnaissons le droit des travailleurs de s'organiser, d'adhérer aux organisations de leur choix et de négocier collectivement, lorsque la loi locale l'exige. De plus, nous payons nos employés conformément aux lois sur les salaires en vigueur, y compris les salaires minima, les heures supplémentaires ainsi que toute prestation sociale et nous communiquons en temps opportun avec nos employés sur la base de leurs compensations. Nous encourageons également la communication franche et l'engagement direct avec les employés afin de résoudre les problèmes liés aux compensations et à l'environnement professionnel.
- » Nous protégeons l'environnement professionnel, y compris les actifs physiques et les ressources électroniques de Lilly contre la perte, le vol ou les dégradations. Les vols, les situations d'urgence en matière de sécurité et les dommages corporels doivent être signalés aux partenaires Lilly et au service de sécurité local de Lilly, s'ils sont disponibles sur place.
- » Nous nous efforçons d'assurer l'approvisionnement sans faille de produits de qualité, ainsi que de communiquer des informations exactes et exhaustives concernant les produits, leur sécurité et leur efficacité. Nous prenons des précautions afin de protéger la qualité et l'intégrité de nos produits au sein de la chaîne d'approvisionnement.
- » Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se fournissent en matériaux de manière responsable et s'abstiennent de se fournir en matériaux depuis toute zone ou source de conflit, y compris la République Démocratique du Congo. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent preuve de la diligence nécessaire concernant la source de tout matériau qu'ils nous fournissent afin de garantir que ces matériaux ont été obtenus depuis des zones libres de conflits.
- » Nous créons et maintenons des conditions de travail sûres et saines, de même que nous respectons et protégeons l'environnement, menant nos activités afin de minimiser les effets néfastes sur l'environnement.
- » Nous suivons toutes les normes, procédures et processus approuvés et suivons toutes les formations requises avant d'effectuer une activité ou une tâche.
- » Nous sommes totalement investis dans notre travail au quotidien. Dans ce but, nous nous assurons de ne pas travailler sous l'influence de l'alcool ou de drogues afin d'être totalement impliqués et d'aider à rendre la vie meilleure pour les populations du monde entier.
- » Nous respectons et protégeons le bien-être des animaux utilisés dans la recherche, nous conformant à toutes les exigences légales ainsi qu'à celles propres à Lilly régissant le soin et l'utilisation des animaux dans la recherche. De plus, nous exigeons des soustraitants qu'ils adhèrent aux Principes de Lilly relatifs aux soins et à l'utilisation des animaux pour les organisations tierces, même si ces principes sont plus stricts que les lois locales applicables. Lilly encourage également les entreprises de recherche animale et les fournisseurs d'animaux à obtenir et maintenir une accréditation de l'AAALAC International.



Informations

- » Nous protégeons et utilisons les informations confidentielles de manière appropriée en tant qu'éléments précieux d'actif d'entreprise. Les informations confidentielles sont toutes les informations ne faisant pas partie du domaine public. Lilly possède et se réserve le droit d'accéder aux informations de Lilly quels que soient la manière, le motif ou le lieu de leur création ou leur créateur.
- » Nous obtenons l'accord adéquat de Lilly avant de communiquer ou de divulguer toute information en lien avec Lilly à l'externe dans une tribune publique ou par tout autre moyen accessible au public.
- » Nous ne divulguons pas inopportunément ni ne tirons avantage d'informations privées de Lilly, de nos associés ou tierces.
- » Nous protégeons, respectons, et n'enfreignons pas sciemment les droits à l'information d'autrui.
- » Nous utilisons les services et outils électroniques avec une attention particulière concernant la sensibilité des informations stockées, communiquées ou transférées et les potentiels risques de perte ou de fuite d'informations.
- » Nous tenons nos promesses et sommes respectueux de la vie privée des individus, et nous démontrons, dans chaque opération commerciale, dans n'importe quel endroit dans le monde, que les gens peuvent nous confier leurs informations personnelles, qu'elles soient obtenues d'un collaborateur, d'un client ou tout autre personne. Nous prenons des précautions raisonnables afin de protéger les renseignements personnels contre la perte, l'utilisation abusive, le vol, l'accès non autorisé, la divulgation, la modification ou la destruction.
- » Nous menons nos activités de recherche et développement cliniques conformément aux principes de bioéthique et aux Bonnes Pratiques Cliniques, nous concentrant sur la sécurité et le bien-être des participants à la recherche.
- » Nous suivons les procédés de Lilly concernant le traitement et la publication des informations scientifiques de Lilly (qu'elles soient sous forme écrite, verbale ou électronique). Nous publions uniquement des informations scientifiques précises, objectives, raisonnées et opportunes.

Lilly associe soins et découverte afin de créer des médicaments qui améliorent la vie des populations du monde entier.

Transactions

- » Nous créons et maintenons à jour les livres de comptes, registres et comptes de Lilly, à un niveau de détail raisonnable. Nous fournissons des états financiers fiables et dignes de confiance reflétant les transactions de Lilly.
- » Nous ne saisissons pas de fausses entrées, ni d'entrées trompeuses ou artificielles aux registres de Lilly ou des autres personnes avec qui nous travaillons, ni ne nous arrangeons pour que de telles entrées soient saisies ou qu'elles ne soient pas corrigées ou signalées.
- » Nous disposons de l'autorité requise et obtenons les accords nécessaires de Lilly avant d'acquérir ou d'engager des ressources de Lilly, d'entrer en accord avec des parties externes, de débourser des fonds de Lilly et/ou de nous engager dans des transactions spéciales mentionnées dans les politiques, standards et procédures de Lilly. Nous avons besoin d'une autorisation du service des Achats, d'une évaluation par la Gestion des risques liés aux tiers (TPRM) et de documents contractuels justificatifs appropriés avant d'acheter des biens ou des services.
- » Lorsque nous sommes impliqués dans la conclusion d'un contrat, nous vérifions que le contrat reflète précisément la nature, la valeur, le risque et le contenu des transactions et relations proposées par Lilly. Tout comportement ou circonstance observé qui n'est pas conforme aux exigences contractuelles applicables doit être discuté avec le service des Achats, le Bureau de Gestion des Tiers, ou un partenaire de Lilly.
- » Nous dévoilons publiquement les interactions sociales et transferts de valeurs avec les professionnels de santé, les organismes de santé et les organisations de patients, non seulement comme l'exige la loi, mais également en accord avec les codes de divulgation volontaire régionaux et/ou locaux.
- » Nous classifions et évaluons de manière appropriée les biens et technologies et satisfaisons à toutes les exigences relatives à l'importation et l'exportation avant de les transférer sous forme électronique ou physique (en les envoyant ou en les transportant nous-même) d'un pays à un autre.
- » Nous n'effectuons aucune action qui soutiendrait ou répondrait à une demande relative à un boycott d'un pays ami des États-Unis. Nous nous conformons aux exigences en vigueur en matière d'approbation et de rapports internes pour toute demande reçue, même si Lilly n'a pas l'intention de répondre ou de satisfaire à la demande.
- » Nous ne participons pas ni ne nous engageons dans aucune transaction de Lilly avec des pays soumis à des sanctions économiques ou commerciales, ni avec des individus, groupes ou entités dont nous savons ou avons des raisons de penser qu'ils figurent sur une liste gouvernementale de restrictions, sanctions, radiations ou liste noire sans vérifier au préalable que la transaction est possible.



Rapports

- » Si vous avez connaissance ou êtes témoins d'actions ne respectant pas ces engagements, Lilly souhaiterait en être informé afin que nous puissions apprendre et nous améliorer. Signalez toutes les violations connues ou soupçonnées et signalez immédiatement toute préoccupation ou violation potentielle des informations personnelles aux partenaires de Lilly ou à la ligne d'assistance téléphonique dédiée à l'éthique et au respect de la règlementation de Lilly. (www.lillyethics.ethicspoint.com, ou composez le 1-800-815-2481)
- » Rapportez à Lilly sous cinq (5) jours calendaires si l'un de vos employés fait l'objet d'une quelconque exclusion ou interdiction d'entrer en affaires avec un gouvernement.
- » Nous prenons des mesures appropriées afin de prévenir les mesures de rétorsion envers les personnes effectuant ces rapports. Lilly ne tolère pas les mesures de rétorsion en réponse au fait de rapporter les conduites inappropriées, de prévenir les pratiques illégales, ou de participer à une enquête.
- » Rapportez tout décès avéré ou suspecté ou tout produit suspect immédiatement (sous 24 heures à compter de la réception). Rapportez tout autre effet indésirable ou toute réclamation portant sur un produit sous un jour ouvré.

Aux États-Unis:

 Appelez The Lilly Answers Center (TLAC), 1.800.LillyRx (1.800.545.5979) ou utilisez une méthode de rapport alternative comme définie par la composante Lilly.

Hors des États-Unis:

 Sélectionnez votre pays à partir du globe dans le coin supérieur droit de Lilly.com, puis cliquez sur "Nous contacter" dans la barre de menu supérieure afin d'accéder à la méthode de signalement locale appropriée.

Lilly apprécie votre engagement à agir avec intégrité. Contactez votre employeur ou votre partenaire Lilly pour plus de détails afin de soutenir ces engagements et d'autres éléments concernant le programme de déontologie et de conformité de Lilly.

Ensemble, nous agissons avec transparence, honnêteté et intégrité, en sachant que chaque interaction est une opportunité d'améliorer le soin aux patients et de bâtir de la confiance avec ceux que nous servons.

